



Prévention incendie : *Le premier responsable, c'est toi!*

Rivière-du-Loup, le 30 septembre 2021 - La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 3 au 9 octobre sous le thème national *Le premier responsable, c'est toi!*

Pour l'occasion, les préventionnistes de la Ville de Rivière-du-Loup seront présents chez Rona (30, rue du Carrefour) le samedi 2 octobre de 10 h à 16 h, puis au BMR Avantis (273, boulevard de l'Hôtel de Ville) le samedi 9 octobre. Sur place, ils répondront aux questions des citoyens et prodigueront des conseils afin de rendre leur résidence conforme à la réglementation. Ce sera aussi l'occasion d'essayer le nouveau simulateur d'extincteur, question d'en tenter l'usage sans le stress d'un contexte d'urgence.



Des adresses bien visibles

Tout au long du mois d'août, le Service de sécurité incendie a mené une campagne de sensibilisation portant sur la visibilité des adresses de quelque 6 500 bâtiments résidentiels et commerciaux. Bonne nouvelle, près de 97 % des résidences et autres bâtiments loupérois affichent un numéro civique bien visible de la rue. Un accroche-porte a été laissé aux autres, expliquant l'importance d'avoir une adresse visible et la correction à apporter pour se conformer à la réglementation municipale.

Cette prochaine semaine, les pompiers profiteront de la Semaine de la prévention des incendies pour effectuer une nouvelle tournée des adresses qui étaient absentes, trop petites ou obstruées, afin de s'assurer que la situation a été corrigée. Si ce n'est pas le cas, une lettre plus formelle sera alors envoyée, en se rappelant qu'en cas d'urgence, chaque minute compte et qu'une adresse visible peut faire une réelle différence à l'arrivée des secours.

La prévention commence par soi!

Le thème national entend mettre en lumière que chaque citoyen a un rôle crucial à jouer pour assurer sa propre sécurité. D'ailleurs, près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine!

...2



C'est pourquoi il importe de rappeler de précieux conseils pour ancrer ces bonnes pratiques dans nos habitudes :

- Comme l'avertisseur de fumée est le seul moyen d'être avisé à temps en cas d'incendie, son bon fonctionnement doit être vérifié au moins deux fois par année, lors des changements d'heure. Il doit y en avoir un par étage, y compris au sous-sol.
- Il ne faut surtout pas attendre qu'un drame survienne pour préparer un plan d'évacuation en famille. Pour chaque pièce, on doit repérer deux sorties accessibles, comme une porte et une fenêtre. Les corridors menant aux sorties indiquées doivent toujours demeurer libres d'accès et le point de rassemblement à l'extérieur doit être connu de tous les membres de la famille.

Pour plus d'information, la section *l'ABC de la prévention des incendies* du VilleRDL.ca, sous *Sécurité incendie*, permet d'en apprendre davantage sur les moyens de prévention, tout comme le site Web Québec.ca/prévention-incendies.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611